

(1)

(N° 249.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 JUIN 1895.

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1895.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La discussion du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics, pour l'exercice 1895, a dû être interrompue pour permettre à la Législature de s'occuper du projet de loi portant exemption du droit de fanal.

Entre-temps est intervenu un arrêté royal en date du 25 mai 1895 (*Moniteur* n° 146 créant un Ministère ayant dans ses attributions l'Industrie et le Travail.

Comme conséquence de cette création et des modifications qui en résultent, le projet de Budget qui était en discussion a été retiré par arrêté royal du 27 juin 1895 et remplacé par celui que le Gouvernement a l'honneur de soumettre à la Législature.

Indépendamment des modifications précitées, un arrêté royal du 18 juin 1895 (*Moniteur* n° 170) a transféré du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique au Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics les attributions relatives aux beaux-arts qui faisaient partie de l'Administration des sciences, des lettres et des beaux-arts.

Le nouveau projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1895, contient toutes les propositions d'amendement qu'impliquent les modifications d'attributions ci-dessus mentionnées.

En tenant compte de ces modifications et des votes déjà émis par la Chambre, notamment en ce qui concerne le crédit affecté au paiement des indemnités pour bestiaux abattus, porté de 500,000 francs à un million, le projet de Budget, qui était de fr. 19,598,300 30 est fixé à 20,483,131 30

Soit une augmentation de 884,831 »

La Chambre ayant déjà voté les crédits compris aux chapitres III (Agriculture), IV (Eaux et Forêts), V (Laboratoires d'analyses) et XI (Dépenses imprévues), elle jugera sans doute qu'il n'y a plus à statuer que sur les crédits renseignés dans les autres chapitres ainsi que sur les allocations mixtes qui ont dû subir certaines modifications par suite du transfert des services indiqués ci-dessus (articles 2, 3, 4, 6, 7, 82 et 83).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit primitivement demandé	fr.	576,900	»
Crédit proposé pour 1893		490,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION . . . fr.	86,900	»

Cette modification résulte, d'une part, du transfert au Ministère de l'Industrie et du Travail d'une somme de 127,223 francs destinée à pourvoir au paiement des traitements de fonctionnaires et employés du Secrétariat général, du Service de l'Industrie, de l'Office du Travail et de l'Administration des Mines, passés à ce Département et, d'autre part, du transfert du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique à celui de l'Agriculture d'une somme de 23,900 francs, montant des traitements des fonctionnaires et employés du Service des Beaux-Arts, d'une majoration de 2,000 francs votée par la Législature représentant des augmentations de traitement à accorder à quatre fonctionnaires techniques détachés à l'Administration centrale des Ponts et Chaussées, enfin, d'une augmentation de crédit de 12,423 francs nécessitée par l'adjonction d'agents nouveaux à certains services du Département.

Réduction	fr.	127,223	»
Augmentations	}	25,900	»
		2,000	»
		12,423	»
		<hr/>	
	RESTE . . . fr.	86,900	»

MATÉRIEL.

ART. 3. — *Fournitures de bureau, impressions, achats et réparation de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription aux bulletins du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.*

Crédit primitivement demandé	fr.	81,300	»
Crédit proposé pour 1893		73,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION . . . fr.	8,300	»

Cette modification provient :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1° D'une somme de 11,500 francs transférée au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail;

2° D'une somme de 5,000 francs transférée du Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique à celui de l'Agriculture et représentant la part des dépenses de matériel afférentes au service des beaux-arts.

FRAIS DE DÉPLACEMENT.

ART. 4. — *Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.*

Crédit primitivement demandé	fr.	20,950	»
Crédit proposé pour 1895		19,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,650	»

Cette modification provient, d'une part, du transfert au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail d'une somme de 1,950 francs et, d'autre part, du transfert du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique à celui de l'Agriculture d'une somme de 500 francs représentant les frais de déplacement du personnel des beaux-arts.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement (y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit primitivement demandé	fr.	22,000	»
Crédit proposé pour 1895		22,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	550	»

Cette somme est transférée du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique et représente la part afférente au service des beaux-arts.

ART. 7. — *Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.*

Crédit primitivement demandé	fr.	8,000	»
Crédit proposé pour 1895		9,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,600	»

Cette somme est transférée du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique et représente la part afférente au service des Beaux-Arts.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. Sociétés et syndicats d'élevage. Dépenses diverses.*

Crédit primitivement demandé	fr.	500,000	»
Crédit proposé pour 1895		1,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500,000	»

votée par la Législature lors de la discussion du chapitre relatif à l'agriculture.

CHAPITRE IV.

Eaux et Forêts.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Frais divers. Stations météorologiques forestières.*

Crédit primitivement demandé	fr.	2,000	»
Crédit proposé pour 1895		4,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

votée par la Législature lors de la discussion du chapitre relatif au service des eaux et forêts.

ANCIEN CHAPITRE VI. — *Industrie.*

Crédit primitivement demandé : 671,400 francs transféré au Ministère de l'Industrie et du Travail.

ANCIEN CHAPITRE VII. — *Poids et mesures.*

Crédit primitivement demandé : 430,350 francs transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

ANCIEN CHAPITRE VIII. — *Travail.*

Crédit primitivement demandé : 248,150 francs transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VI.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 29 (46 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales; frais des commissions pour la revision de la législation sur l'art de guérir et pour les enquêtes concernant la sérothérapie et l'alcoolisme. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages femmes pendant et après leurs études. 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achats de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Subsidés.*

Crédit primitivement demandé	fr.	300,000	»
Crédit proposé pour 1893		293,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	7,000	»

Cette modification provient, d'une part, du transfert au Ministère de l'Industrie et du Travail d'une somme de 12,000 francs destinée à couvrir les dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 concernant les habitations ouvrières et, d'autre part, d'une majoration de 5,000 francs qui permettra de faire face aux frais que nécessiteront les travaux de la commission instituée à l'effet de procéder à une enquête sur les ravages exercés en Belgique par l'alcoolisme et d'étudier les mesures propres à combattre le mal.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

ART. 33 (32 ancien). — *Entretien des routes et des parcs publics; entretien des plantations et frais d'expertises. Amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.*

Crédit primitivement demandé	fr.	3,670,000	»
Crédit proposé pour 1893		3,755,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	85,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Par suite de l'hiver rigoureux de 1894-1895, il a fallu, à diverses reprises, procéder à l'enlèvement de grandes quantités de neige en vue de maintenir la circulation sur les routes de l'État. En outre, le dégel s'étant produit par alternances après la principale gelée qui a atteint en certain endroit jusqu'à 0^m,80 de profondeur du sol, l'hiver a occasionné des dégradations très importantes aux routes.

L'augmentation de 85,000 francs permettra de payer en partie les dépenses qui ont dû être faites d'urgence pour maintenir la circulation sur lesdites routes.

Le libellé de cet article et de l'article suivant a été complété par les mots : *frais d'expertise*, afin de pourvoir aux dépenses d'ailleurs peu considérables auxquelles donnera lieu l'examen des questions qui se rapportent tant à l'entretien qu'à la création des plantations.

SECTION 7. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 52. (67 ancien). — *Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.*

Crédit primitivement demandé	fr. 4,008,415 »
Crédit proposé pour 1895	1,015,815 »
	<hr/>
AUGMENTATION	fr. 7,700 »

Cette somme à transférer du Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes représente le traitement et des indemnités de bureau et de déplacement d'un ingénieur principal qui avait été désigné pour passer à l'Administration des Chemins de fer et qui vient de rentrer dans le corps des Ponts et Chaussées.

ANCIEN CHAPITRE XII. — MINES.

Crédit primitivement demandé : 552,715 francs, transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

ANCIEN CHAPITRE XIII. — COMMISSIONS.

ART. 79 (ancien). — *Commissions des procédés nouveaux. — Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau.*

Crédit primitivement demandé : 500 francs, transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

ART. 82 (ancien). — *Commission consultative des machines à vapeur. — Frais de route et de séjour; frais de bureau, matériel.*

Crédit primitivement demandé : 4,500 francs, transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

BEAUX-ARTS.

Ancien chapitre XI du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

Crédits demandés pour 1898 : 1,871,419 francs.

Voir la note préliminaire aux amendements présentés par M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique (n° 92).

ART. 61. — *Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.*

Crédit primitivement demandé fr.	30,000 »
Crédit proposé pour 1898	18,000 »
	12,000 »
DIMINUTION. . . fr.	12,000 »

Cette somme sera rattachée au Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique (chapitre de l'Enseignement moyen), afin de couvrir les frais de l'inspection des cours de dessin.

ART 65. — *Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.*

Crédit primitivement demandé fr.	25,400 »
Crédit proposé pour 1898	15,400 »
	10,000 »
DIMINUTION. . . fr.	10,000 »

Cette somme est reportée au chapitre des Sciences et Lettres du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique et destinée à faire face aux dépenses à résulter des échanges littéraires internationaux.

CHAPITRE X.

TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.

ART. 82 (85 ancien) . — *Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.*

Crédit primitivement demandé fr.	26,723 »
Crédit proposé pour 1898	24,950 »
	1,773 »
DIMINUTION. . . fr.	1,773 »

Cette modification provient :

1° D'une somme de 3,723 francs transférée au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail;

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2° D'une somme de 1,950 francs transférée du Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique à celui de l'Agriculture et destinée à payer les traitements du personnel des Beaux-Arts.

CHAPITRE XI.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 83. (84 ancien). — *Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7.*

Crédit primitivement demandé	fr.	18,000	»
Crédit proposé pour 1895	:	15,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	3,000	»

Cette somme est rattachée au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et forme la part des services transférés à ce Département.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

ART. 87 (ancien). — *Travail. — Recensement industriel.*

Crédit primitivement demandé : 50,000 francs, transféré au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail.

CHAPITRE XII.

PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 95 (ancien). — *Sambre canalisée et canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 85,000 francs.

Ce crédit peut être annulé. A la demande de la batellerie, le Gouvernement a supprimé les chômages de la navigation qu'il avait l'intention de décréter sur les canaux de Liège à Anvers, ainsi que sur une partie de la Sambre canalisée. En conséquence, les travaux d'amélioration, en vue desquels le crédit de 85,000 francs était sollicité, ont été remis à l'année prochaine.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 94. — *Beaux-arts. — Acquisitions et commandes artistiques.*

Crédit demandé : 125,000 francs.

La somme dont il s'agit est pétitionnée à l'effet de poursuivre certains travaux de décoration artistique commencés pendant l'année 1894.

ART. 95. — *Beaux-arts. — Acquisition d'estampes.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Ce crédit servira à permettre de faire des acquisitions d'estampes à la vente Angiolini, qui aura lieu prochainement à Milan.

La collection offerte en vente est riche en œuvre rares des anciens maîtres de notre pays dont l'absence constitue dans notre cabinet d'estampes des lacunes regrettables.

ART. 96. — *Musées royaux du Parc du Cinquantenaire : matériel.*

Crédit demandé ; 20,000 francs.

La somme sollicitée doit permettre d'assurer l'installation, dans des conditions convenables, et l'exposition d'une précieuse collection de dentelles anciennes gracieusement offerte à l'État par M^{me} Montefiore-Levi. Cette proposition figurait au projet de Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1894, retiré par le Gouvernement dans la séance de la Chambre des représentants du 12 juin 1894.

A la suite d'une observation formulée par la 5^e section (rapport de la section centrale n° 219, p. 6), il a été reconnu possible de réduire la somme demandée de 30,000 à 20,000 francs.

ART. 97. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Cette somme doit permettre de continuer l'exécution des travaux de restauration actuellement en cours.

ART. 98. — *Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

Les locaux actuels affectés aux services du Conservatoire royal de musique de Gand, sont devenus insuffisants et répondent mal à leur destination.

L'agrandissement et la transformation de ces locaux s'impose donc.

Un premier crédit de 60,000 francs est sollicité à cette fin.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, pour l'exercice 1895, est fixé :

1° Pour le service ordinaire, à la somme de dix-neuf millions cinq cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente-quatre francs. fr. 19,579,734 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix-sept francs, 50 centimes, fr. 903,597 30

Soit ensemble à la somme de vingt millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cent trente et un francs, 50 centimes. . fr. 20,485,131 30
conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les dépenses afférentes au chapitre des Beaux-Arts, ainsi qu'aux articles mixtes qui ont été prélevées jusqu'à ce jour sur les crédits provisoires alloués au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique seront définitivement imputées sur les allocations transférées au Budget du Département de l'Agriculture et des Travaux publics.

Donné à Ostende, le 27 juin 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

(12)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1898.**

NUMÉROS des articles		DÉSIGNATIO DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.				
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
<i>Personnel.</i>				
1	1	Traitement du Ministre.	21,000	
2	2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	490,000	
<i>Matériel.</i>				
3	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics</i>	75,000	635,300
<i>Frais de déplacement.</i>				
4	4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	19,500	
<i>Honoraires des avocats.</i>				
5	5	Honoraires des avocats du Département	50,000	
CHAPITRE II.				
PENSIONS ET SECOURS.				
6	6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement (y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire)	22,550	51,950
7	7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	9,600	
CHAPITRE III.				
AGRICULTURE.				
8	8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	135,000	
9	9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. Sociétés et syndicats d'élevage; dépenses diverses	1,000,000	
10	10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	146,000	
A REPORTER fr.			1,281,000	665,250

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

NUMÉROS des articles		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
		REPORT. . . . fr.	1,281,000 •	665,250 •
11	11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	8,000 •	
12	12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements.	247,000 •	
13	13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000 •	
14	14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Encouragements aux sociétés coopératives de crédit agricole	55,000 •	
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>		2,481,725 •
15	15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	101,325 •	
16	16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 •	
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		
17	17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	162,000 •	
18	18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	66,600 •	
19	19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 •	
20	20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Cours d'agronomie aux militaires.	220,000 •	
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
21	21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	57,600 •	
22	22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	55,200 •	
		CHAPITRE IV.		
		EAUX ET FORÊTS.		
23	23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	465,965 •	
24	24	Conseil supérieur des forêts. Frais divers. Stations météorologiques forestières.	4,000 •	
25	25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 •	598,965 •
26	26	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsidés aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses	15,000 •	
27	27	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 •	
		A REPORTER. . . . fr.	•	5,745,940 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

NUMÉROS des articles		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
		REPORT. . . . fr.	•	3,745,940 •
CHAPITRE V.				
LABORATOIRES D'ANALYSES.				
28	28	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. . . .	94,000 •	94,000 •
CHAPITRE VI.				
SERVICE DE SANTÉ.				
46	29	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel desdites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Frais des commissions pour la revision de la législation sur l'art de guérir et pour les enquêtes concernant la sérothérapie et l'alcoolisme. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Subsidés	293,000 •	326,500 •
47	50	Académie royale de médecine.	33,500 •	
CHAPITRE VII.				
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.				
48	31	Encouragements divers pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	3,000,000 •	
49	32	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 •	3,082,000 •
50	33	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 •	
51	34	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 •	
CHAPITRE VIII.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.				
SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées.				
52	35	Entretien des routes et des parcs publics, entretien des plantations et frais d'expertise. Amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	3,755,000 •	
53	36	Travaux de plantations nouvelles; frais d'expertise	50,000 •	
A REPORTER. . . . fr.			3,805,000 •	7,248,440 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

NUMÉROS des articles		DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS	TOTAL
DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.			par article.	par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
		REPORT. fr.	3,805,000 »	7,248,440 »
		SECTION 2. — Bâtiments civils.		
54	37	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	675,000 »	
55	58	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	75,000 »	
56	59	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État (<i>y compris 12,000 francs en charge temporaire</i>)	40,000 »	
57	40	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.	174,000 »	
		SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables.		
58	41	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,195,020 »	
59	42	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	257,600 »	
		<i>Plantations.</i>		
60	43	Plantations nouvelles	13,500 »	
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
61	44	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 »	
		<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
62	45	Personnel: Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transports de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses	18,440 »	10,418,825 »
63	40	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 »	
		SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
64	47	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	697,250 »	
65	48	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux; boisement des dunes domaniales.	28,000 »	
		SECTION 5. — Commission des Annales des travaux publics.		
80	49	Frais de route et séjour	300 »	
81	50	Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel	7,900 »	
		SECTION 6. — Frais d'études et d'adjudications.		
86	51	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	59,000 »	
		SECTION 7. — Personnel des ponts et chaussées.		
67	52	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,015,815 »	
		A REPORTER. fr.	9,062,925 »	17,667,265 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

numéros des articles		DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
		REPORT . . . fr.	9,062,925 »	17,667,265 »
68	55	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,120,850 »	
69	54	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées	6,000 »	
SECTION 3. — Service des bâtiments civils.				
70	55	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice.	175,050 »	
71	56	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles	45,000 »	
CHAPITRE IX				
BEAUX-ARTS.				
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>				
60	57	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000 »	
51	58	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge	100,000 »	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>				
52	59	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	147,005 »	
53	60	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	250,000 »	
54	61	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	18,000 »	
55	62	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 »	
56	63	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
A REPORTER . . . fr.			790,005 »	17,667,265 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

numéros des articles		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
anciens.	nouveaux.			
		REPORT. . . . fr.	790,005 .	17,867,265 .
57	64	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500 .	
58	65	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	15,400 .	
		<i>Musées royaux; musée Wiertz</i>		
59	66	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.	49,200 .	
60	67	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus.	89,510 .	
61	68	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel.	47,050 .	
62	69	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	84,200 .	
		<i>Monuments publics.</i>		
63	70	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 .	
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
64	71	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 .	1,871,419 .
65	72	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments	100,000 .	
66	73	Commission royale des monuments : personnel.	13,950 .	
67	74	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	20,200 .	
68	75	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	5,000 .	
69	76	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 .	
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
70	77	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 .	
71	78	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 .	
72	79	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 .	
		A REPORTER. . . . fr.	1,093,419 .	19,538,084 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

numéros des articles	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
				DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.
anciens.	nouveaux.			
		Report. . . . fr.	1,603,410 •	19,538,084 •
73	80	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	107,000 •	
74	81	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 •	
CHAPITRE X.				
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.				
85	82	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,050 •	24,050 •
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
84	83	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	15,000 •	16,100 •
85	84	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 •	
DEUXIÈME SECTION. —				
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.				
CHAPITRE XII.				
SERVICES DIVERS.				
<i>Agriculture.</i>				
80	85	Recensement agricole	50,000 •	
<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>				
88	86	Appropriation, pour un Palais du Peuple, des halles latérales de gauche du Palais du Cinquantenaire	40,000 •	
80	87	Palais de la Nation. — Reconstruction après l'incendie de 1883	20,000 •	
		A REPORTER. fr.	110,000 •	19,579,754 •

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

NUMÉROS des articles		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
ANCIENS.	NOUVEAUX.			
		REPORT. fr.	110,000 .	10,579,734 .
90	88	Installation au Musée commercial d'un atelier de photographie pour l'Administration des Chemins de fer	5,000 .	
91	89	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Gand	95,892 54	
92	90	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt et construction d'un laboratoire de l'État	90,202 60	
93	91	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument	44,212 16	
94	92	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour liquider le subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, la création d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II	245,000 .	905,397 50
96	93	Côtes. — Travaux d'amélioration	50,000 .	
151	94	Beaux-arts. — Acquisitions et commandes artistiques	125,000 .	
132	95	Id. Acquisition d'estampes	10,000 .	
133	96	Id. Musées royaux du Parc du Cinquantenaire: matériel.	20,000 .	
134	97	Id. Ruines de l'abbaye de Villers.	50,000 .	
136	98	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts	60,000 .	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. fr.				20,483,131 50

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 27 juin 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENT

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1895.



BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
anciens.	nouveaux.		
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.			
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	1	a.	Traitement du Ministre
		a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale. 248,000 »
2	2	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées. 216,280 »
		c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du service des Beaux-Arts. 25,720 »
GRADES.			
			Secrétaire général 1 10,000 à 12,000
			Directeurs 4 7,000 à 8,000
			Chefs de division 10 5,500 à 6,500
			Chefs de bureau 8 4,200 à 5,000
			Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe. 59* 2,200 à 4,000
			Commis d'ordre. 59* 1,400 à 2,700
			Imprimeur-autographe et agents photographes 4 1,500 à 1,800
			Huissiers 18 1,400 à 2,500
			Concierges 4 700 à 1,200
			Garçons de bureau. 7 1,100 à 1,500
			Nettoyeuses. 15 750 à 800
PERSONNEL TECHNIQUE.			
			Directeurs généraux 1 12,000
			Inspecteur général. 1 10,500
			Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classe. 4 8,000 à 9,000
			Ingénieurs de 2 ^e et 3 ^e classe. 5 2,700 à 4,000
(*) (Chiffre organique).			
<i>Matériel.</i>			
		a.	Fournitures de bureau, impressions, papier. 20,000 »
		b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 19,000 »
3	3	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 »
		d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux. 12,000 »
		e.	Menues dépenses 5,000 »
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
490,000 »	576,900 »	»	86,900 »	585,500 »	579,500 »	
73,000 »	81,300 »		8,300 »	81,300 »	66,661 24	
884,000 »	679,200 »	»	95,200 »	687,800 »	667,161 24	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
anciens.	nouveaux.			
				REPORT. fr.
			<i>Frais de déplacement.</i>	
4	4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :	
		a.	Administration centrale	4,300 »
		b.	Administrations des ponts et chaussées	15,000 »
			<i>Honoraires des avocats.</i>	
5	5	a.	Honoraires des avocats du Département.	
			TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
			CHAPITRE II.	
			PENSIONS ET SECOURS.	
6	6	a.	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement (y compris une somme de 7,000 francs en charge temporaire).	
7	7	a.	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	
			TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
			CHAPITRE III.	
			AGRICULTURE.	
8	8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route	15,900 »
		b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route	98,450 »
		c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études	20,650 »
			<i>Inspection de l'agriculture. — Détail du littéra a.</i>	
			Traitement de l'inspecteur général fr.	8,000 »
			— d'un commis	1,800 »
			— d'un huissier	1,600 »
			Indemnités et frais de route	4,500 »
			TOTAL. fr.	15,900 »
9	9	a.	Indemnités pour bestiaux abattus par ordre de l'autorité	150,000 »
		b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine	700,000 »
		c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon	70,000 »
		d.	Subsides aux syndicats d'élevage	50,000 »
		e.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	50,000 »
10	10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin.	145,000 »
		b.	Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires	3,000 »
11	11	a.	Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel et impressions diverses relatives à la police sanitaire	
			À REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
584,000 »	679,200 »	»	95,200 »	687,800 »	667,161 24	
19,500 »	20,950 »	»	1,650 »	22,150 »	24,606 44	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	55,682 05	
655,500 »	750,150 »	»	96,850 »	739,950 »	727,449 75	
DIMINUTION . . fr.		96,850 »				
22,550 »	22,000 »	550 »	»	10,800 »	7,706 36	
9,600 »	8,000 »	1,600 »	»	8,000 »	6,300 »	
51,950 »	50,000 »	1,950 »	»	18,800 »	14,006 56	
AUGMENTATION . . fr.		1,950 »				
155,000 »	155,000 »	»	»	121,400 »	121,581 72	
1,000,000 »	500,000 »	500,000 »	»	420,000 »	365,615 85	
146,000 »	146,000 »	»	»	146,000 »	155,965 21	
8,000 »	8,000 »	»	»	8,000 »	»	
1,289,000 »	789,000 »	500,000 »	»	695,400 »	638,962 78	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,289,000	789,000	500,000	»	695,400	638,962 78	
247,000	247,000	»	»	207,000	207,000 »	
190,000	190,000	»	»	150,000	179,949 03	
55,000	55,000	»	»	72,700	42,700 »	
101,525	101,525	»	»	101,525	101,525 »	
50,000	50,000	»	»	50,000	60,238 23	
1,952,325	1,452,325	500,000	»	1,276,425	1,250,178 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA d:s développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
anciens.	nouveaux.					
				REPORT. fr.		
			<i>Enseignement agricole, supérieur, moyen et primaire.</i>			
			Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :			
17	17	a.	Institut agricole fr.	92,800	»	
		b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde	29,700	»	
		c.	École moyenne id. id. de Gand	25,200	»	
		d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy.	16,300	»	
			<i>Institut agricole.</i>			
				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	
					CHARGES.	
			Directeur	1	5,000 à 6,000	5,000
			Professeurs	5	5,500 à 6,500	32,500
			Agrégés	5	5,500 à 4,500	18,500
			Chargés de cours	»	»	5,100
			Assistants	2	2,500 à 3,500	7,000
			Agent comptable	1	3,000 à 4,000	4,000
			Économe	1	2,000 à 3,000	2,000
			Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,500
			Surveillants	3	1,800 à 2,400	6,600
			Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,800	1,800
			Hommes de service, concierge	5	1,200 à 1,400	6,400
			Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc.	»	»	300
			Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration	1	»	800
			<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>			
			Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,500
			Professeurs	8	2,000 à 3,000	14,500
			Chefs de culture	5	1,800 à 2,400	6,400
			Secrétaire-trésorier	1	»	800
			Chargés de cours	1	»	1,000
			<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>			
			Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,000
			Professeurs	5	2,000 à 3,000	11,000
			Surveillant	1	1,200	1,200
			Chef de culture	1	1,500	1,500
			Jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,200	3,000
			<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>			
			Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	4,000
			Professeurs	3	2,000 à 3,000	7,000
			Surveillant-chef de culture	1	1,200 à 1,800	1,800
			Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :			
18	18	a.	Institut agricole fr.	27,100	»	
		b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde	16,000	»	
		c.	École de Gand	16,500	»	
		d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy	7,000	»	
			Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :			
19	19	a.	Institut agricole de l'État fr.	7,500	»	
		b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc.	2,500	»	
			A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS primitivement demandés	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,932,525	1,432,525	500,000	»	1,276,425	1,250,175 04	
162,000	162,000	»	»	149,000	142,800 .	
66,600	66,600	»	»	64,600	66,739 19	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 .	
2,170,925	1,670,925	500,000	»	1,500,025	1,449,714 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																														
anciens.	nouveaux.																																
			REPORT. fr.																														
20	20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles	fr.	149,800 »																												
		b.	Enseignement agricole dans les écoles normales		3,200 »																												
		c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver)		60,000 »																												
		d.	Cours d'agronomie aux militaires		7,000 »																												
21	21	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																														
22	22	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																														
			TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																														
CHAPITRE IV.																																	
EAUX ET FORÊTS.																																	
		a.	Traitements du personnel :																														
				<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>49,800</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>3,600 à 4,400</td> <td>36,000</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>54,400</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>1,500 à 2,000</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>1,000 à 1,400</td> <td>11,200</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,000 à 1,200</td> <td>11,100</td> </tr> <tr> <td>60</td> <td>800 à 900</td> <td>51,000</td> </tr> <tr> <td>indéterminé</td> <td>50 à 800</td> <td>220,275</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	9	4,800 à 6,000	49,800	9	3,600 à 4,400	36,000	21	2,400 à 3,200	54,400	6	1,500 à 2,000	10,000	9	1,000 à 1,400	11,200	10	1,000 à 1,200	11,100	60	800 à 900	51,000	indéterminé	50 à 800	220,275		
NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
9	4,800 à 6,000	49,800																															
9	3,600 à 4,400	36,000																															
21	2,400 à 3,200	54,400																															
6	1,500 à 2,000	10,000																															
9	1,000 à 1,400	11,200																															
10	1,000 à 1,200	11,100																															
60	800 à 900	51,000																															
indéterminé	50 à 800	220,275																															
23	23		Inspecteurs	9	49,800																												
			Sous-inspecteurs	9	36,000																												
			Gardes généraux	21	54,400																												
			Gardes généraux adjoints	6	10,000																												
			Brigadiers commis d'inspection	9	11,200																												
			Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	11,100																												
			Id. avec id. id.	60	51,000																												
			Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	220,275																												
		b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs		5,400 »																												
		c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement		1,500 »																												
		d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement		1,500 »																												
		e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc.		10,000 »																												
		f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes		600 »																												
		g.	Armement et équipement		500 »																												
		h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur		400 »																												
		i.	Dépenses diverses		290 »																												
24	24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers		3,500 »																												
		b.	Stations météorologiques forestières		500 »																												
<i>Forêts domaniales.</i>																																	
		a.	Travaux de culture et d'amélioration		67,500 »																												
		b.	Construction, entretien et location de maisons		5,000 »																												
25	25	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation		23,000 »																												
		d.	Arpentage des coupes		3,500 »																												
			A REPORTER. fr.																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,170,925	1,670,925	5,00000	»	1,500,025	1,449,714 25	
220,000	220,000	»	»	205,000	183,475 »	
57,600	57,600	»	»	54,500	54,300 »	
55,200	55,200	»	»	54,700	54,641 21	
2,481,725	1,981,725	5,00000	»	1,794,025	1,722,150 44	
AUGMENTATION. . fr.		500,000				
465,965	465,965	»	»	461,590	459,557 42	
4,000	2,000	2,000	»	»	»	
101,000	101,000	»	»	91,000	87,995 99	
570,965	568,965	2,000	»	552,590	547,553 41	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
anciens.	nouveaux.		
			REPORT. . . . fr.
26	26	»	Terrains incultes; défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	27	»	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
			TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
28	28	»	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés, pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. — Subsides. Traitement et indemnités du personnel
			TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
		a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections 36,000 »
		b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 56,000 »
		c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 97,000 »
		d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
		e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
46	29	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. 6,500 »
		g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
		h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achats de livres 40,000 »
		i.	Impressions et dépenses diverses 40,000 »
		j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 41,000 »
		k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
		l.	Musée d'hygiène. — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 7,000 »
		m.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. 5,000 »
47	30	»	Académie royale de médecine
			TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
570,965	568,965	2,000	»	532,590	547,535 41	
13,000	13,000	»	»	13,000	12,995 42	
15,000	15,000	»	»	15,000	20,160 82	
598,965	596,965	2,000	»	580,590	580,709 65	
AUGMENTATION . fr.		2,000				
94,000	94,000	»	»	94,000	93,961 71	
94,000	94,000	»	»	94,000	93,961 71	
293,000	300,000	»	7,000	280,000	343,915 14	
33,500	33,500	»	»	33,500	33,500 »	
326,500	333,500	»	7,000	513,500	379,415 14	
DIMINUTION . fr.		7,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
ancien.	nouveaux.																								
			CHAPITRE VII.																						
			VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																						
48	51	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables	fr. 2,530,000 »																					
		b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	630,000 »																					
		a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection	30,000 »																					
49	32																								
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td>1</td> <td>9,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td>2</td> <td>4,000 à 7,000</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>1</td> <td>4,200 à 5,000</td> <td>4,200</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>1</td> <td>2,400</td> <td>2,400</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	9,000	9,000	Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	13,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200	Commis	1	2,400	2,400		
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																						
Inspecteur général	1	9,000	9,000																						
Inspecteurs	2	4,000 à 7,000	13,500																						
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	4,200																						
Commis	1	2,400	2,400																						
		b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	40,000 »																					
50	53	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																						
51	54	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																						
			TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.																						
			CHAPITRE VIII.																						
			PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.																						
			PREMIÈRE SECTION.																						
			PONTS ET CHAUSSÉES.																						
		a.	Entretien ordinaire des routes, des plantations et des parcs publics	fr. 3,000,000 »																					
52	55	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	360,000 »																					
		c.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides	595,000 »																					
53	36	»	Plantations nouvelles																						
			TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . .																						
			DEUXIÈME SECTION.																						
			BATIMENTS CIVILS.																						
54	37	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.																						
55	38	»	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux																						
56	39	»	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État (y compris 12,000 fr. en charge temporaire).																						
57	40	»	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.																						
			TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,000,000	3,000,000	»	»	2,000,000	2,000,000	
70,000	70,000	»	»	70,000	69,441 02	
10,000	10,000	»	»	10,000	9,456 40	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,998 69	
3,082,000	3,082,000	»	»	2,082,000	2,080,896 11	
3,733,000	3,670,000	85,000	»	3,670,000	3,641,251 69	
50,000	50,000	»	»	50,000	49,550 56	
3,803,000	3,720,000	85,000	»	3,720,000	3,690,802 05	
AUGMENTATION. . fr.		85,000				
673,000	673,000	»	»	673,000	663,273 45	
73,000	73,000	»	»	90,000	81,103 95	
40,000	40,000	»	»	28,000	24,273 93	
174,000	174,000	»	»	174,000	131,434 08	
964,000	964,000	»	»	917,000	902,087 41	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles		LITTE RA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
anciens.	nouveaux.			
TROISIÈME SECTION.				
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE, DES POLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU RÉSEAU HYDRAULIQUE.				
<i>1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>				
BASSIN DE LA MEUSE.				
	a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	fr. 353,500 »
	b.		Sambre	193,000 »
	c.		Rivière et canal de l'Ourthe.	67,000 »
	d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	140,000 »
	e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	106,000 »
	f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc.	63,000 »
	g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	216,800 »
	h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	8,000 »
	i.		— — vers Hasselt.	50,000 »
	j.		— — vers Turnhout	28,000 »
	k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor.	33,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.				
	l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers	219,600 »
	m.		Haine	4,000 »
	n.		Lys	79,450 »
	o.		Dendre	5,500 »
	p.		Dorme	5,500 »
	q.		Rupel.	14,000 »
	r.		Nèthe inférieure et grande Nèthe	13,500 »
	s.		Petite Nèthe canalisée	19,000 »
	t.		Dyle et Demer	28,500 »
	u.		Senne.	4,550 »
58	41	v.	Canal du Centre	33,000 »
		w.	— de Mons à Condé	19,000 »
		x.	— de Pommerœul à Antoing	28,000 »
		y.	— de Bossuyt à Courtrai	85,000 »
		z.	— de la Lys à l'Yperlée	800 »
		a'.	— de Roulers à la Lys	15,000 »
		b'.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst	79,000 »
		c'.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	7,000 »
		d'.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	84,000 »
		e'.	— de Plasschendaële à Nieuport	11,500 »
		f'.	— de Selzaete à la mer du Nord	48,000 »
		g'.	— de Gand à Terneuzen	85,500 »
		h'.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede	6,200 »
BASSIN DE L'YSER.				
	i'.		Yser	16,000 »
	j.		Canal de Loo.	7,000 »
	k.		— d'Ypres	8,120 »
	l'.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : Langeleed	10,000 »
DIVERS.				
	m'.		Barrage de la Gileppe.	1,000 »
	n'.		Lignes télégraphiques	25,000 »
	o'.		Service hydrographique	12,200 »
				A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,195,020	2,195,020	»	»	2,295,820	2,057,798 30	
2,195,020	2,195,020	»	»	2,295,820	2,057,798 30	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des articles		LITTE RA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
anciens.	nouveaux.			
				REPORT. fr.
			<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
			BASSIN DE LA MEUSE.	
		a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg fr.	75,000 >
		b.	Sambre	46,000 >
		c.	Rivière et canal de l'Ourthe	8,000 >
		d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	5,000 >
		e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	5,000 >
		f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	6,000 >
		g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	8,000 >
		h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	3,000 >
		i.	— — vers Hasselt.	11,000 >
			BASSIN DE L'ESCAUT.	
59	42	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut et de la Flandre orientale	58,000 >
		k.	Haine.	2,000 >
		l.	Lys	4,000 >
		m.	Dyle et Demer	4,000 >
		n.	Canal du Centre	4,100 >
		o.	— de Mons à Condé	5,000 >
		p.	— de Pommerœul à Antoing	1,000 >
		q.	— de Bossuyt à Courtrai	3,000 >
		r.	— de Roulers à la Lys	3,000 >
		s.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst.	2,000 >
		t.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand	2,000 >
		u.	— de Gand à Terneuzen	5,500 >
				A REPORTER. fr

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS reels POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,195,020	2,195,020	»	»	2,295,820	2,057,798 30	
237,600	237,600	»	»	237,600	209,231 57	
2,432,620	2,432,620	»	»	2,531,420	2,267,029 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTEA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																						
anciens.	nouveaux.																								
				REPORT. fr.																					
			<i>Plantations.</i>																						
60	43	»	Plantations nouvelles																						
			<i>Bacs et bateaux de passage.</i>																						
61	44	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances																						
62	45	»	Service des irrigations de la Campine.—Personnel.— Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques; frais télégraphiques; transport de dépêches; réparation d'instruments; menues dépenses.																						
				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annual.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ingénieur</td> <td>1</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>1</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>Chef-irrigateur</td> <td>1</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>Irrigateurs</td> <td>3</td> <td>1,100 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Garde-canal</td> <td>1</td> <td>450</td> </tr> <tr> <td>Irrigateur auxiliaire</td> <td>1</td> <td>400</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annual.	Ingénieur	1	4,500	Commis	1	2,600	Chef-irrigateur	1	2,200	Irrigateurs	3	1,100 à 1,600	Garde-canal	1	450	Irrigateur auxiliaire	1	400
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annual.																							
Ingénieur	1	4,500																							
Commis	1	2,600																							
Chef-irrigateur	1	2,200																							
Irrigateurs	3	1,100 à 1,600																							
Garde-canal	1	450																							
Irrigateur auxiliaire	1	400																							
63	46	»	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine																						
				TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.																					
			QUATRIÈME SECTION.																						
			PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.																						
			<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>																						
64	47	a.	Port d'Ostende	246,000 »																					
		b.	Port de Nieupoort	142,000 »																					
		c.	Port de Blankenberghe	80,000 »																					
		d.	Côtes	215,000 »																					
		e.	Phares et fanaux	8,130 »																					
		f.	Service de l'hydrographie	6,120 »																					
				A REPORTER. fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,452,620	2,452,620	"	>	2,531,420	2,267,029 87	
13,500	13,500	"	-	13,500	6,964 91	
40,000	40,000	"	>	40,000	39,998 16	
18,440	18,440	"	"	18,440	16,751 64	
1,100	1,100	"	"	1,100	70 >	
2,505,660	2,505,660	"	"	2,604,460	2,350,811 58	
697,250	697,250	"	"	691,130	616,188 74	
697,250	697,250	"	"	691,130	616,188 74	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
anciens.	nouveaux.				
				REPORT. fr.	
			<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. — Boisement des dunes domaniales.</i>		
68	48	a.	Côtes	20,000 »	
		b.	Phares et fanaux	500 »	
		c.	Boisement des dunes domaniales	7,500 »	
				TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.	
			CINQUIÈME SECTION.		
			COMMISSION DES ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS.		
80	49	»	Frais de route et de séjour		
81	50	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.		
				TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION fr.	
			SIXIÈME SECTION.		
			FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.		
66	51	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.		
				TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.	
			SEPTIÈME SECTION.		
			PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.		
67	52	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement		
GRADES.		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.	
<i>Ponts et chaussées.</i>					
		Inspecteur général	10,500	5	5
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	8,500 à 9,000	12	12
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	7,500 à 8,000		
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	12	12
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000		
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	47	42
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000		
		Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100		
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,500	50	56
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000		
		Conducteur de 1 ^{re} classe	2,900 - 3,200	108	99
		Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,600		
		Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000		
<i>Service de l'hydrographie.</i>					
		Ingénieur en chef	6,000	1	1
		Ingénieur de 3 ^e classe	3,500	1	1
					dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr. dont 1 faisant fonction d'ingénieur d'arrondissement.
					A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CREDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES		CREDITS voies POUR L'EXERCICE 1895	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION			
697,250	697,250	»	»	691,130	616,188 74	
28,000	28,000	»	»	28,000	19,905 24	
725,250	725,250	»	»	719,130	636,091 98	
300	500	»	»	500	75 80	
7,900	7,900	»	»	7,900	7,650 46	
8,200	8,200	»	»	8,200	7,724 26	
39,000	39,000	»	»	39,000	50,595 77	
59,000	59,000	»	»	59,000	50,595 77	
1,015,815	1,008,115	7,700	»	1,045,150	1,035,871 92	
1,015,815	1,008,115	7,700	»	1,045,150	1,035,871 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTEA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
anciens.	nouveaux.		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementaires. effectifs.	Observations.	
						REPORT. fr.	
68	53		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>							
			Chefs de bureau	3,800-4,150-4,500	11	10	
			Commis-chefs	2,800-3,150-3,500	18	14	dont 1 à 3,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 4 payés sur ressources extraordinaires.
			Commis-dessinateurs de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	24	20	dont 11 payés sur ressources extraordinaires.
			Id. de 2 ^e classe	2,300-2,000-1,800			
			Commis de 1 ^{re} classe	2,200 - 2,500	86	82	dont 10 à 2,800 à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 21 payés sur ressources extraordinaires.
			Id. de 2 ^e classe	1,650 - 2,000			
			Id. de 3 ^e classe	1,200 - 1,400			
			Surveillants de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	36	29	
			Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800			
			Id. provisoires	650 - 1,524	"	2	
			Messagers	1,200 - 1,400	11	11	dont 1 à 1,500 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
			Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs	fr. 3 50 par jour à 200 fr. p. mois.	"	62	dont 22 payés sur ressources extraordinaires.
			Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 3 50 par jour à 250 fr. p. mois.	"	26	dont 21 payés idem.
			Gardiens de monuments	1 fr. p. jour.	"	2	
<i>Personnel des voies navigables.</i>							
			Sergents d'eau	1,150 à 1,500	"	11	
			Gardes-rivière	900 à 1,300	"	33	
			Gardes-canal	450 à 1,000	"	37	
			Garde-canal-pontier	825	"	1	
						A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,015,815	1,008,115	7,700	»	1,045,150	1,055,871 92	
1,129,850	1,129,850	»	»	1,140,000	1,122,684 98	
2,145,665	2,137,965	7,700	»	2,185,150	2,158,556 90	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTE RA des développem ^{ts} .	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
anciens.	nouveaux.		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglementa- liaires. effectifs.	Observations.
			REPORT. fr.			
<i>Personnel des voies navigables (suite).</i>						
			1,500	"	1	
			775 à 1,000	"	7	
			900	"	1	
			900	"	2	
			1,000	"	1	
			1,550 à 2,200	"	2	
			450 à 1,000	"	68	
			725	"	1	
			825 à 1,100	"	11	
			900 à 1,100	"	8	
			1,100	"	5	
			900 à 1,200	"	2	
			900 à 1,200	"	2	
			1,400	"	1	
			775	"	1	
			60 à 1,500 fr. par an.	"	140	
			1,000 - 1,100	"	4	
			1,000	"	1	
			900	"	2	
			1,000	"	1	
			1,100	"	1	
			725 à 1,020	"	10	
			1,400	"	1	
			950	"	1	
			675 à 900	"	7	
			775	"	1	
			725 à 775	"	6	
			fr. 0 50 par jour à 1,200	"	186	
			624 à 775	"	11	
			1,400	"	1	
			1,500 à 1,500	"	2	
			1,100 à 1,200	"	4	
			725 à 875	"	24	
			550	"	1	
			1,000	"	1	
			1,050	"	1	
			190 à 750	"	3	
			75 à 79,50 p. mois.	"	2	
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
			3,100	"	1	
			1,700	"	1	
			1,650	"	1	
69	54	»	Frais des jurys d'examen et missions des élèves-ingénieurs de 3 ^e année de l'École spéciale du génie civil			
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1893.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,145,665	2,157,965	7,700	»	2,185,150	2,158,556 90	
6,000	6,000	»	»	8,000	8,691 10	
2,151,665	2,143,965	7,700	»	2,193,150	2,167,248 »	
AUGMENTATION. . fr.		7,700				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITÈRE des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																																																											
anciens.	nouveaux.		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES régimen- taires. effectifs.		Observations.																																																																																																																																																							
70	55		HUITIÈME SECTION.																																																																																																																																																											
			SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.																																																																																																																																																											
			Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles; frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice																																																																																																																																																											
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 40%;">GRADES ET CLASSES.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENTS.</th> <th colspan="2" style="width: 20%;">CADRES</th> <th style="width: 20%;">Observations.</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <th style="width: 10%;">régimen- taires.</th> <th style="width: 10%;">effectifs.</th> <td></td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Architecte en chef</td> <td>7,000 7,500 8,000</td> <td>1</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Architectes principaux</td> <td>5,500 6,000 6,500</td> <td>2</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Architectes</td> <td>4,000 4,500 5,000</td> <td rowspan="2">6</td> <td rowspan="2">6</td> <td></td> </tr> <tr> <td> } de 1^{re} classe</td> <td>2,500 3,000 3,500</td> </tr> <tr> <td> } de 2^e —</td> <td>2,500 2,800 3,100</td> <td rowspan="2">8</td> <td rowspan="2">7</td> <td rowspan="2">dont 1 conducteur principal à 4,000, 1 cond. à 3,700 et 1 à 3,400.</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>1,800 2,000 2,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td>5,800 4,150 4,500</td> <td>1</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis-chef</td> <td>2,800 3,150 3,500</td> <td>1</td> <td>"</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commis dessinateurs</td> <td>2,500 2,800 3,100</td> <td rowspan="2">9</td> <td rowspan="2">7</td> <td rowspan="2">Dont 1 à 3,500 fr. à titre personnel.</td> </tr> <tr> <td> } de 1^{re} classe</td> <td>1,800 2,000 2,500</td> </tr> <tr> <td> } de 2^e —</td> <td>2,200 2,500</td> <td rowspan="3">8</td> <td rowspan="3">7</td> <td rowspan="3">Dont 1 à 2,800 à raison de 6 an. de juis. du même trait. A 1,540 fr. à raison de 6 an. id.</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>1,650 2,000</td> </tr> <tr> <td> } de 1^{re} classe</td> <td>1,200 1,400</td> </tr> <tr> <td> } de 2^e —</td> <td>1,200 1,400</td> <td rowspan="2">1</td> <td rowspan="2">1</td> <td rowspan="2"></td> </tr> <tr> <td> } de 3^e —</td> <td>1,100 2,000</td> </tr> <tr> <td>Messager</td> <td>500 à 1,200</td> <td>7</td> <td>7</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jardinier</td> <td>5 fr. par jour à 250 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>44</td> <td>Dont 56 payés sur ressources extraordinaires.</td> </tr> <tr> <td>Gardiens de monuments</td> <td>2,100</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Aides temporaires</td> <td>1,700</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef-mécanicien du Palais de Justice</td> <td>1,200 à 1,400</td> <td>"</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mécanicien id.</td> <td>1,200</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td>1,000</td> <td>"</td> <td>12</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chef-gardien</td> <td>650</td> <td>"</td> <td>12</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gardiens</td> <td>fr. 54 17 par mois à fr. 2 50 par jour.</td> <td>"</td> <td>8</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td>100 à 110 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nettoyeur et nettoyeuses provisoires</td> <td>85 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chauffeurs provisoires</td> <td>120 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Manœuvres</td> <td>100 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ouvrier mécanicien</td> <td>fr. 4 50 par jour.</td> <td>"</td> <td>1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Boute-feu provisoire</td> <td>112 fr. par mois.</td> <td>"</td> <td>5</td> <td>Payés sur l'article 49.</td> </tr> <tr> <td>Ouvrier chauffeur</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cantonniers à l'essai</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.			régimen- taires.	effectifs.		Architecte en chef	7,000 7,500 8,000	1	1		Architectes principaux	5,500 6,000 6,500	2	2		Architectes	4,000 4,500 5,000	6	6		} de 1 ^{re} classe	2,500 3,000 3,500	} de 2 ^e —	2,500 2,800 3,100	8	7	dont 1 conducteur principal à 4,000, 1 cond. à 3,700 et 1 à 3,400.	Surveillants	1,800 2,000 2,500	Chef de bureau	5,800 4,150 4,500	1	1		Commis-chef	2,800 3,150 3,500	1	"		Commis dessinateurs	2,500 2,800 3,100	9	7	Dont 1 à 3,500 fr. à titre personnel.	} de 1 ^{re} classe	1,800 2,000 2,500	} de 2 ^e —	2,200 2,500	8	7	Dont 1 à 2,800 à raison de 6 an. de juis. du même trait. A 1,540 fr. à raison de 6 an. id.	Commis	1,650 2,000	} de 1 ^{re} classe	1,200 1,400	} de 2 ^e —	1,200 1,400	1	1		} de 3 ^e —	1,100 2,000	Messager	500 à 1,200	7	7		Jardinier	5 fr. par jour à 250 fr. par mois.	"	44	Dont 56 payés sur ressources extraordinaires.	Gardiens de monuments	2,100	"	1		Aides temporaires	1,700	"	1		Chef-mécanicien du Palais de Justice	1,200 à 1,400	"	3		Mécanicien id.	1,200	"	1		Concierges	1,000	"	12		Chef-gardien	650	"	12		Gardiens	fr. 54 17 par mois à fr. 2 50 par jour.	"	8		Nettoyeuses	100 à 110 fr. par mois.	"	2		Nettoyeur et nettoyeuses provisoires	85 fr. par mois.	"	3		Chauffeurs provisoires	120 fr. par mois.	"	1		Manœuvres	100 fr. par mois.	"	1		Ouvrier mécanicien	fr. 4 50 par jour.	"	1		Boute-feu provisoire	112 fr. par mois.	"	5	Payés sur l'article 49.	Ouvrier chauffeur					Cantonniers à l'essai				
GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.																																																																																																																																																										
		régimen- taires.	effectifs.																																																																																																																																																											
Architecte en chef	7,000 7,500 8,000	1	1																																																																																																																																																											
Architectes principaux	5,500 6,000 6,500	2	2																																																																																																																																																											
Architectes	4,000 4,500 5,000	6	6																																																																																																																																																											
} de 1 ^{re} classe	2,500 3,000 3,500																																																																																																																																																													
} de 2 ^e —	2,500 2,800 3,100	8	7	dont 1 conducteur principal à 4,000, 1 cond. à 3,700 et 1 à 3,400.																																																																																																																																																										
Surveillants	1,800 2,000 2,500																																																																																																																																																													
Chef de bureau	5,800 4,150 4,500	1	1																																																																																																																																																											
Commis-chef	2,800 3,150 3,500	1	"																																																																																																																																																											
Commis dessinateurs	2,500 2,800 3,100	9	7	Dont 1 à 3,500 fr. à titre personnel.																																																																																																																																																										
} de 1 ^{re} classe	1,800 2,000 2,500																																																																																																																																																													
} de 2 ^e —	2,200 2,500	8	7	Dont 1 à 2,800 à raison de 6 an. de juis. du même trait. A 1,540 fr. à raison de 6 an. id.																																																																																																																																																										
Commis	1,650 2,000																																																																																																																																																													
} de 1 ^{re} classe	1,200 1,400																																																																																																																																																													
} de 2 ^e —	1,200 1,400	1	1																																																																																																																																																											
} de 3 ^e —	1,100 2,000																																																																																																																																																													
Messager	500 à 1,200	7	7																																																																																																																																																											
Jardinier	5 fr. par jour à 250 fr. par mois.	"	44	Dont 56 payés sur ressources extraordinaires.																																																																																																																																																										
Gardiens de monuments	2,100	"	1																																																																																																																																																											
Aides temporaires	1,700	"	1																																																																																																																																																											
Chef-mécanicien du Palais de Justice	1,200 à 1,400	"	3																																																																																																																																																											
Mécanicien id.	1,200	"	1																																																																																																																																																											
Concierges	1,000	"	12																																																																																																																																																											
Chef-gardien	650	"	12																																																																																																																																																											
Gardiens	fr. 54 17 par mois à fr. 2 50 par jour.	"	8																																																																																																																																																											
Nettoyeuses	100 à 110 fr. par mois.	"	2																																																																																																																																																											
Nettoyeur et nettoyeuses provisoires	85 fr. par mois.	"	3																																																																																																																																																											
Chauffeurs provisoires	120 fr. par mois.	"	1																																																																																																																																																											
Manœuvres	100 fr. par mois.	"	1																																																																																																																																																											
Ouvrier mécanicien	fr. 4 50 par jour.	"	1																																																																																																																																																											
Boute-feu provisoire	112 fr. par mois.	"	5	Payés sur l'article 49.																																																																																																																																																										
Ouvrier chauffeur																																																																																																																																																														
Cantonniers à l'essai																																																																																																																																																														
71	56		Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.																																																																																																																																																											
			TOTAL DE LA HUITIÈME SECTION. . . fr.																																																																																																																																																											
			Récapitulation du chapitre VIII.																																																																																																																																																											
			1 ^{re} SECTION																																																																																																																																																											
			2 ^e —																																																																																																																																																											
			3 ^e —																																																																																																																																																											
			4 ^e —																																																																																																																																																											
			5 ^e —																																																																																																																																																											
			6 ^e —																																																																																																																																																											
			7 ^e —																																																																																																																																																											
			8 ^e —																																																																																																																																																											
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.																																																																																																																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFERENCES		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1896	DEPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
173,050	173,050	»	»	173,050	167,859 79	
45,000	45,000	»	»	45,000	61,081 06	
220,050	220,050	»	»	220,050	228,940 85	
3,805,000	3,720,000	85,000	»	3,720,000	3,690,802 05	
964,000	964,000	»	»	967,000	902,087 41	
2,505,660	2,505,660	»	»	2,604,460	2,550,811 58	
725,250	725,250	»	»	719,150	656,091 98	
8,200	8,200	»	»	59,000	50 395 77	
39,000	39,000	»	»	2,195,150	2,165,248 »	
2,451,665	2,445,965	7,700	»	220,050	228,940 85	
220,050	220,050	»	»	»	»	
10,418,825	10,526,125	92,700	»	10,462,790	10,004,577 04	
AUGMENTATION. . fr.		92,700				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
anciens	nouveaux.		
CHAPITRE IX.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
		a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
50	57	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; dépenses diverses. 16,000 »
		c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. 15,000 »
		d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés. 9,000 »
51	58	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
52	59	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.
53	60	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisition et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.
54	61	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
55	62	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.
56	65	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.
57	64	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. 20,000 »
		b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
58	65	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.
A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	»	275,000	»	330,250	548,964 28	
100,000	»	100,000	»	40,000	27,100 »	
147,005	»	147,005	»			
230,000	»	250,000	»			
18,000	»	18,000	»			
3,000	»	5,000	»			
17,000	»	17,000	»	427,989	427,599 24	
45,500	»	43,500	»			
15,400	»	15,400	»			
848,905	»	848,905	»	818,259	805,465 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1898.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
anciens.	nouveaux.			
				REPORT fr.
			<i>Musées royaux.</i>	
59	66	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne: personnel et frais de surveillance	42,700 »
		b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance	6,500 »
60	67	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne: matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus	85,360 »
		b.	Musée Wiertz: matériel; frais divers et imprévus	3,950 »
61	68	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: personnel	
62	69	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses.	
			<i>Monuments publics.</i>	
63	70	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
			<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	
64	71	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	74,000 »
		b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	12,000 »
65	72	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments	
66	73	»	Commission royale des monuments: personnel	
		a.	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres de cette commission.	6,200 »
67	74	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	11,500 »
		c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
				REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
848,905	»	848,905	»	818,259	805,463 52	
49,200	»	49,200	»	44,900	46,399 91	
	»	»	»	8,850	c) 8,849 99	
89,510	»	89,510	»	84,760	72,251 59	
47,050	»	47,050	»	43,650	42,449 64	
84,200	»	84,200	»	63,200	64,400 »	
50,000	»	50,000	»	75,000	70,340 »	
86,000	»	86,000	»	86,000	82,938 87	
100,000	»	100,000	»	100,000	100,000 »	
13,950	»	13,950	»	12,950	12,833 18	
20,200	»	20,200	»	17,200	18,591 89	
1,588,815	»	1,588,815	»	1,554,749	1,322,498 39	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des articles		LITTÉRA des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
anciens.	nouveaux.			
				REPORT. fr.
68	75	.	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
69	76	.	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication ; dépenses diverses	
			<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>	
70	77	.	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
71	78	.	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
72	79	.	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
		a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses	104,000 »
73	80	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique	13,000 »
		c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses	50,000 »
74	81	a.	Inspection des écoles de musique	9,000 »
		b.	Conseil de perfectionnement des études musicales.	2,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE IX.	fr.
			CHAPITRE X.	
			TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.	
83	82	.	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	
			TOTAL DU CHAPITRE X	fr.
			CHAPITRE XI.	
			DÉPENSES IMPRÉVUES.	
84	85	.	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	
85	84	.	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Bausfays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions	
			TOTAL DU CHAPITRE XI.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,583,815	»	1,388,815	»	1,354,749	1,522,408 39	
3,000	»	3,000	»	3,000	1,149 70	
2,500	»	2,500	»	7,000	6,944 74	
164,820	»	164,820	»	164,820	164,820 »	
79,758	»	79,758	»	79,758	79,758 »	
54,526	»	54,526	»	54,526	54,526 »	
167,000	»	167,000	»	175,000	172,987 65	
41,000	»	41,000	»	»	»	
1,871,419	»	1,871,419	»	1,856,855	1,802,684 48	
AUGMENTATION . . fr.		1,871,419				
24,950	26,723	»	1,775	26,723	24,791 84	
24,950	26,725	»	1,775	26,723	24,791 84	
DIMINUTION . . fr.		1,775				
18,000	18,000	»	3,000	18,000	11,957 85	
1,100	1,100	»	»	1,100	950 »	
16,100	19,100	»	3,000	19,100	12,907 83	
DIMINUTION . . fr.		5,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉROS des articles		LITTE- RA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
anciens.	nouveaux.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
86	85	»	Recensement agricole
<i>Travail.</i>			
87	»	»	Recensement industriel.
<i>Ponts et Chaussées. — Bâtiments civils.</i>			
88	86	»	Appropriation, pour un Palais du peuple, des halles latérales de gauche du Palais du Cinquantenaire
89	87	»	Palais de la Nation. — Reconstruction après l'incendie de 1885
90	88	»	Installation au Musée commercial d'un atelier de photographie pour l'Administration des Chemins de fer
91	89	»	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Gand
92	90	»	Agrandissement de l'hôtel du gouvernement provincial à Hasselt et construction d'un laboratoire de l'État
93	91	»	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre à Gand; restauration du monument.
94	92	»	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour liquider le subside pour le redressement de la Montagne de la Cour, la création d'un square entre le Palais de Justice et le Boulevard de Waterloo, et pour les terrains du Parc du Cinquantenaire. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II
95	»	»	Sambre canalisée et canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration
96	93	»	Côtes. — Travaux d'amélioration
131	94	»	Beaux-Arts. — Acquisitions et commandes artistiques
132	95	»	» Acquisitions d'estampes
133	96	»	» Musées Royaux du Parc du Cinquantenaire. — Matériel
134	97	»	» Ruines de l'Abbaye de Villers
156	98	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts
			TOTAL DU CHAPITRE XII. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES " " L'EXERCICE 1892	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
50,000	50,000	»	»	»	»	
»	50,000	»	50,000	»	»	
40,000	40,000	»	»	»	»	
20,000	20,000	»	»	»	»	
3,000	3,000	»	»	»	»	
95,892 54	95,892 54	»	»	»	»	
90,292 60	90,292 60	»	»	»	»	
44,212 16	44,212 16	»	»	»	»	
245,000	245,000	»	»	»	»	
»	85,000	»	85,000	»	»	
50,000	50,000	»	»	»	»	
125,000	»	125,000	»	»	»	
10,000	»	10,000	»	»	»	
20,000	»	20,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
60,000	»	60,000	»	»	»	
905,397 30	773,397 30	265,000	155,000	»	»	
AUGMENTATION. . fr.		150,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — SERVICE ORDINAIRE.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
»	Industrie, poids et mesures et travail
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII.	Ponts et chaussées
»	Mines. — Commissions
IX.	Beaux-Arts
X.	Traitements de disponibilité
XI.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XVI.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS primitivement demandés.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
653,500	730,150 »	»	96,850	759,950	727,449 75	
51,950	30,000 »	1,950 »	»	18,800	14,006 36	
2,481,725	1,981,725 »	500,000 »	»	1,794,025	1,722,150 44	
598,965	596,965 »	2,000 »	»	580,590	580,709 65	
»	1,049,900 »	»	1,049,900	»	»	
94,000	94,000 »	»	»	94,000	93,961 71	
526,500	535,500 »	»	7,000	315,500	579,415 14	
5,082,000	5,082,000 »	»	»	2,082,000	2,080,896 11	
10,418,825	10,526,125 »	92,700 »	»	10,462,790	10,004,377 64	
»	554,715 »	»	554,715	»	»	
1,871,419	»	1,871,419 »	»	1,856,853	1,802,684 48	
24,950	26,725 »	»	1,775	26,725	24,791 84	
16,100	19,100 »	»	3,000	19,100	12,907 85	
905,397 50	775,397 50	130,000 »	»	»	»	
20,485,151 50	19,598,500 50	2,598,069 »	1,715,238	17,968,331	17,443,550 95	
AUGMENTATION. . fr.		884,831 »				